



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 46-CC/2017/CCDS

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DES CRÉDITS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Séance du 25 septembre 2017

Date de convocation : 18 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-cinq septembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Stéphane ANTOINETTE, Deuxième Vice-Président

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Christian PITTA, Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Enrico WILLIAM, Sylvio BOCAGE, Claudine CAILLOT, Edgard CHOCHO, Armide MATHIEU, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Wansy JEAN-FORT, Isabelle NIVEAU, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC, Céline ZULEMARO

Absents excusés ayant donné procuration :

Denis BURLLOT à François RINGUET
Pierre HO-WEN-SZE à René-Serge HORTH
Françoise FREDOC à Wansy JEAN-FORT
Daniel MANGAL à Didier BRIOLIN

Absents non excusés :

Stéphane ANTOINETTE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Marie JEAN-BAPTISTE, Line LETARD, Annick LEVEILLE-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Jacquy PIERRRE-MARIE, Annie ROBINSON, Jean-Marie TORVIC

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Didier BRIOLIN**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente décision modificative est en équilibre pour un montant de 0.00€ en section de fonctionnement et en section d'investissement et a pour objectif de réajuster les crédits nécessaires en fin d'exercice.

En section de fonctionnement, des virements ont été réalisés entre :

- Charges à caractère général : + 35 918.28€
 - o divers ajustements ont été effectués d'une part sur la ventilation des comptes et d'autre part sur la répartition des crédits
- Charges de personnel : +23 435.00€
 - o au compte 6488 – autres charges afin de tenir compte des titres restaurants
- Atténuation de produits : +48 865.00€
 - o Destiné à compléter les crédits inscrits au titre du FPIC suite à sa notification en 2017
- Charges exceptionnels : +60 359.72€
 - o Afin de procéder à l'annulation de titres sur l'exercice 2015 et abonder les crédits prévisionnels dans le cadre du dispositif des aides facultatives.
- Autres charges courantes : - 168 578.00€
 - o diminution des subventions notamment celles attribuées à l'office de tourisme intercommunal des savanes vu que la structure sera effective qu'au 01/01/2018.

En section d'investissement, quelques opérations ont été réévaluées dont le projet d'aménagement des criques et les études liées au développement du territoire.

De manière synthétique la décision modificative se présente ainsi :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2017			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM2	RECETTES	DM2
011-Charges à caractère général	35 918.28€	013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	23 435.00€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits	48 865.00€	73-Impôts et Taxes	€
65-Autres charges de gestion courante	-168 578.00€	74-Dotations/subventions	
66-Charges financières	€	75-Autres produits de gestion courante	
67-Charges exceptionnelles	60 359.72€	77-Produits exceptionnels	
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	0€	Sous-total recettes de l'exercice	0€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement	€		
Total des dépenses de la section fonctionnement	0€	Total des recettes de la section fonctionnement	0€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2017			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM2	RECETTES	DM2
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	€
20-Immobilisations incorporelles	105 000.00€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	-114 000.00€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	9 000.00€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	€	Sous total recettes de l'exercice	€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	€
Total des dépenses de la section investissement	0€	Total des recettes de la section investissement	0€

TOTAL DES DEPENSES	0€	TOTAL DES RECETTES	0€
---------------------------	-----------	---------------------------	-----------

C'est donc un document équilibré qui vous est présenté et je vous invite à délibérer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président ;

Vu le code des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°12-CC/2017/CCDS relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2017 ;

Considérant la nécessité de modifier les prévisions et d'ajuster les crédits budgétaires ;

Vu l'avis favorable du bureau le 14 septembre 2017 ;

Après en avoir délibéré,

À la majorité des membres présents,

Approuve la décision modificative n°1 des crédits de l'exercice 2017 comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2017			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM2	RECETTES	DM2
011-Charges à caractère général	35 918.28€	013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	23 435.00€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits	48 865.00€	73-Impôts et Taxes	€
65-Autres charges de gestion courante	-168 578.00€	74-Dotations/subventions	
66-Charges financières	€	75-Autres produits de gestion courante	
67-Charges exceptionnelles	60 359.72€	77-Produits exceptionnels	
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	0€	Sous-total recettes de l'exercice	0€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement	€		
Total des dépenses de la section fonctionnement	0€	Total des recettes de la section fonctionnement	0€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2017			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM2	RECETTES	DM2
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	€
20-Immobilisations incorporelles	105 000.00€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	-114 000.00€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	9 000.00€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	€	Sous total recettes de l'exercice	€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	€
Total des dépenses de la section investissement	0€	Total des recettes de la section investissement	0€
TOTAL DES DEPENSES	0€	TOTAL DES RECETTES	0€

AUTORISE Monsieur le Président à **SIGNER** toutes les pièces administratives, juridiques s'y rapportant.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de procurations : 04

Nombre de votants : 23

Pour : 22

Contre : 00

Abstention(s) : 01

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 25 septembre 2017

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET

